



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 07 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteure : Marie-Lyse BISTUÉ

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 26

Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSEN

Etait absente :

- Mme Nathalie PASTOR

3 - BUDGET PARTICIPATIF : PROJETS RETENUS SUITE AU VOTE CITOYEN

Dans le cadre de sa politique en faveur de la démocratie participative, la majorité municipale a mis en place un budget participatif permettant aux citoyens.ne.s oloronais.es. de participer à la vie de la cité en proposant des projets ou des actions qui leur tiennent à cœur, en direction des autres habitant.e.s de la Commune.

Les projets qui entrent dans le cadre du budget participatif sont destinés à améliorer le cadre de vie et à contribuer au bien-vivre ensemble.

Une enveloppe de 50 000.00 € est annuellement prévue au budget primitif 2023 pour financer les projets retenus.

Des critères, une méthode, ainsi qu'un calendrier ont été élaborés par les élu.e.s de la commission démocratie participative. Le dépôt des appels à projets a eu lieu du 1^{er} novembre au 30 novembre 2022. 15 projets ont été déposés dans l'urne installée à l'entrée de la Mairie et en numérique via la plateforme de Gestion Relation Citoyenne du site Internet de la Commune.

Après une phase d'étude par les services municipaux, la Commission Démocratie Participative s'est réunie le 10 février 2023 en Salle du Conseil municipal pour examiner les projets. A l'issue de cette commission, 7 projets répondant à l'ensemble des critères ont été retenus. Les projets retenus sont les suivants :

- Des abris pour les chauves-souris (*Porteur de projet : Pierre Bouvier-Muller*).

D'après Pierre Bouvier-Muller, l'été est fort sympathique à Oloron Sainte-Marie et serait parfait s'il n'y avait pas autant de moustiques ! Quel calvaire ! Or, le moustique a plusieurs prédateurs naturels : les oiseaux insectivores et les chauves-souris. La proposition est donc d'installer des abris à chauves-souris et à oiseaux dans la ville pour que ceux-ci puissent se régaler de nos moustiques.

Projet évalué à 5 000 €.

- Un éclairage sympa pour le terrain de pétanque place Saint-Pierre (*Porteur de projet : Pierre Bouvier-Muller*).

Pierre Bouvier Muller apprécie, l'été, le terrain de pétanque de la place Saint-Pierre. Mais il regrette qu'on soit obligé d'arrêter de jouer une fois la nuit tombée. Un éclairage d'été, jusqu'à 23h, serait vraiment top pour pouvoir profiter de l'ambiance de la place et continuer à jouer.

Projet évalué à 6 000 €.

- Aménagement d'une aire de jeux pour enfants (*Porteurs de projet : Julie De Sousa Reis et Jean-François Etcheveria*).

Le projet consiste en la création d'une aire de jeux, à l'ancienne école de Légugnon, à destination des 2 à 11 ans, enfants et petits-enfants des habitants du quartier et de leurs visiteurs mais également du centre aéré (O 4'vents). Avec cet aménagement, des liens intergénérationnels seront tissés. Il s'agit également de créer une structure de proximité. L'idée est venue aux porteurs de projet lors des réunions de comité de quartier suite aux demandes des habitants, et ce depuis 2021.

Projet évalué à 10 000 €.

- Tables de ping-pong (*Porteur de projet : Fabrice Tymkow*).

La fille de Fabrice Tymkow participe à l'UNSS des Cordeliers qui a organisé une session ping-pong. Après l'achat de la raquette, il s'est aperçu qu'aucune aire de jeu de ping-pong n'était disponible à Oloron Sainte-Marie sauf au Parcours santé de Saint-Pée. Alors le comité de Sainte Croix lui a suggéré de proposer son idée au Budget Participatif. Son choix de table s'est orienté vers un accessoire résistant et démontable. Et il a préféré une installation dans un lieu ludique connue de Sainte-Croix, en l'occurrence Bitète. Enfin, le ping-pong reste un sport adapté à toutes les personnes.

Projet évalué à 5 000 €.

- Pour une ville plus verte : un verger à Bitète (*Porteur de projet : Martine Iñarra*).

L'idée de Martine Iñarra est de créer, à Bitète, un verger constitué d'arbres et arbustes fruitiers de provenance locale afin de fournir des fruits sains, de servir de support pédagogique aux intervenants auprès des enfants mais aussi de créer un lieu de rencontre et d'animation. De plus, cet îlot de fraîcheur indispensable au regard des canicules futures, deviendrait à terme un espace où pourrait s'épanouir un écosystème riche. Un projet qui comme les enfants ou les arbres doit grandir et se bonifier au fil du temps.

Projet évalué à 950 €.

- Aménagement d'une aire de jeux (*Porteur de projet : Magalie Matias*).

Magalie Matias a souhaité proposer une aire de jeux à côté des bâtiments "les Castors". Cette aire pourra profiter aux habitants des Castors ainsi qu'aux enfants de l'école Pondeilh. Elle permettra de créer des liens entre les habitants d'un même endroit.

Projet évalué à 32 354,40 €.

- Plantons à Oloron (*Porteurs de projet : Anaïs Laurenceau et Nathalie Dur*).

L'aménagement paysager proposé par Anaïs Laurenceau et Nathalie Dur est destiné à embellir et sécuriser l'accès piéton à la Médiathèque par la passerelle qui franchit le gave d'Aspe (de la rue Rocgrand vers la médiathèque). Cet aménagement, plantation de fruitiers rustiques (myrtilles, pommes, prunes, noisettes, figues, cerises... fruits mis à disposition de la population) a pour but de créer un lien végétal/minéral et une continuité d'activité entre le Jardin Public et la Médiathèque en passant par La Friche en cours de réhabilitation.

Projet évalué à 6 800 €.

A compter du 27 février 2023, les Oloronais ayant plus de 10 ans ont eu la possibilité de voter par papier ou par internet pour 1 projet. Les votes sont clôturés depuis le 24 mars 2023 à minuit.

Le 27 mars 2023, le dépouillement de l'ensemble des bulletins de vote a été effectué en présence de Maître Paul GUINARD, Huissier de justice, par des agents de la ville et des élus. 547 personnes ont voté lors de ce troisième budget participatif dont 58 déclarés nuls car ne respectant pas le règlement du Budget Participatif.

Suite à cette vérification, le résultat définitif est le suivant :

- **Des abris pour les chauves-souris** : 71 votes
- **Un éclairage sympa pour le terrain de pétanque place Saint-Pierre** : 7 votes
- **Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à Légugnon** : 212 votes
- **Tables de ping-pong** : 18 votes
- **Pour une ville plus verte : un verger à Bitète**: 43 votes
- **Aménagement d'une aire de jeux aux Castors** : 82 votes
- **Plantons à Oloron** : 56 votes

Les projets qui remportent le plus de voix sont :
Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à Légugnon,
Aménagement d'une aire de jeux aux Castors,
Des abris pour les chauves-souris,
et **Pour une ville plus verte : un verger à Bitète.**

VU le résultat des votes du budget participatif,

VU le rapport de Maître Paul GUINARD, huissier de justice, dressé en date du 27 mars 2023,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ATTRIBUE** la somme de 10.000 € pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants à Légugnon,
- **ATTRIBUE** la somme de 32.354,40 € pour l'aménagement d'une aire de jeux aux Castors,
- **ATTRIBUE** la somme de 5.000 € pour des abris pour les chauves-souris,
- **ATTRIBUE** la somme de 950 € pour une ville plus verte : un verger à Bitète.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 12.04.2023



Bernard UTHURRY

